



Notice de remplissage du formulaire de l'appel à projet PRSE 3 Occitanie

A l'attention des porteurs de projet

i

Dépôt des projets du 25 février au 25 avril 2019, 16h.

Instruction ouverte de mai à juillet 2019

Avant de remplir le formulaire en ligne, si vous souhaitez un accompagnement méthodologique, vous pouvez contacter l'IREPS - <http://ireps-occitanie.fr>

Marie Guibreteau - mguibreteau@ireps-occitanie.fr - Tel : 05.61.23.44.28

Pour une question administrative sur votre dossier :

Alvin Conseil - ars-oc-dsp-aap@ars.sante.fr

SOMMAIRE

1 - Création de compte

2 – Connexion

3 – Remplissage du formulaire

4 – Traitement et suivi

Annexe 1 – Aide au remplissage de la partie **Evaluation**

1 – Création de compte

- Se connecter au formulaire en ligne :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-projets-2019-prse-3-occitanie>

- Créer votre compte « démarches-simplifiées »

The screenshot shows the website interface for the PRSE 3 Occitanie project call. At the top left, there are logos for the French Republic and the Occitanie region, along with the text 'demarches-simplifiees.fr'. A 'Connexion' button is located at the top right. The main content area is divided into two columns. The left column features the PRSE 3 Occitanie logo, the title 'Appel à projets 2019 - PRSE Occitanie - v6', and a welcome message: 'Bienvenue sur la plateforme de dépôt des projets du Plan Régional Santé Environnement Occitanie.' It also provides instructions on how to start and a link to the selection criteria: 'Retrouvez le détail du cahier des charges qui précise les critères de sélection sur le site PRSE http://www.occitanie.prse.fr/l-appel-a-projets-r18.html'. The right column is titled 'Commencer la démarche' and contains two buttons: 'Créer un compte demarches-simplifiees.fr' (highlighted with an orange border) and 'J'ai déjà un compte'. Below this, a section titled 'Cette démarche est gérée par :' lists the organizing entities: 'Secrétariat PRSE', 'ARS Occitanie - DREAL Occitanie', 'Agence Régionale de la Santé Occitanie - 1025 rue Henri Becquerel - 34067 Montpellier', and 'Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Occitanie - 1 rue de la cité administrative - CS80002 - 31074 TOULOUSE Cedex 9'. It also provides contact information for questions and data retention policies. At the bottom, there is a footer with 'Accessibilité - CGU - Mentions légales - Contact technique'.



Le suivi de votre dossier sera fait à partir de l'email ayant servi d'identifiant du compte "démarches-simplifiées"

- Activer votre compte

Le message ci-dessous apparait, pour activer votre compte, ouvrez votre boîte mail rentrée en identifiant puis cliquer sur le lien d'activation envoyé.

Nous vous avons envoyé un email contenant un lien d'activation. Ouvrez ce lien pour activer votre compte.

2 – Connexion

- Cliquer sur le lien du formulaire en ligne
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-2019-prse-3-occitanie>
- Rentrer vos identifiants

i

Lors d'une prochaine connexion, si vous ne retrouvez plus votre mot de passe, vous pouvez sur la page de connexion, cliquer sur « Mot de passe oublié »

3 – Remplissage du formulaire

- Une fois connecté, cliquer sur « Commencer un nouveau dossier »

Commencer un nouveau dossier

- Rentrer le numéro SIRET de votre organisme

demarches-simplifiees.frDossiers



Appel à projets 2019 - PRSE Occitanie - v6

Bienvenue sur la plateforme de dépôt des projets du Plan Régional Santé Environnement Occitanie.

Pour commencer cliquer sur "Créer un compte sur démarches-simplifiées", à droite. Pensez à bien conserver vos identifiants et mot de passe.

Retrouvez le détail du cahier des charges qui précise les critères de sélection sur le site PRSE <http://www.occitanie.prse.fr/l-appel-a-projets-r18.html>

Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

1

2

Cette démarche est gérée par :

Secrétariat PRSE
ARS Occitanie - DREAL Occitanie
Agence Régionale de la Santé Occitanie - 1025 rue Henri Becquerel - 34067 Montpellier
Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Occitanie - 1 rue de la cité administrative - CS80002 - 31074 TOULOUSE Cedex 9

Poser une question sur votre dossier :

Par email : ars-oc-dsp-aap@ars.sante.fr
Par téléphone : 05 34 30 25 99
Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

Conservation des données :

Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois
Par l'administration : 60 mois

Accessibilité – CGU – Mentions légales – Contact technique

- Des informations sont automatiquement remontées à partir de votre SIRET. S'il s'agit bien de votre organisme, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

The screenshot shows the 'demarches-simplifiees.fr' website interface. At the top, there is a search bar labeled 'Numéro de dossier' with a magnifying glass icon and a refresh icon. Below the search bar, the page title is 'Informations sur l'établissement'. A message states: 'Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement. Ces informations seront jointes à votre dossier.' Below this message is a box containing the following information for 'SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES':

- Siret : 25090188100038
- Forme juridique : Syndicat mixte ouvert
- Libellé NAF : Administration publique (tutelle) des activités économiques
- Code NAF : 8413Z
- Date de création : 01/07/2005
- Effectif organisation : 20 à 49 salariés
- Code effectif : 12
- Numéro TVA intracommunautaire : FR11250901881
- Adresse : SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES FERME D'ICART POLE D'ACTIVITES 09240 MONTELS FRANCE
- Capital social :

At the bottom of the box, there is a link 'Utiliser un autre numéro SIRET' and a large blue button labeled 'Continuer avec ces informations'.

- Le formulaire apparaît. Prendre connaissance du préambule.

i Vous avez la possibilité de remplir ce formulaire en plusieurs fois, en cliquant sur « Enregistrer votre brouillon », en bas du formulaire.

i N'importez les pièces jointes obligatoires que lorsque vous avez finalisé tous les champs obligatoires en ligne et que vous êtes prêt à soumettre votre dossier. En effet, une fois importées, ces pièces jointes ne seront plus modifiables.

- Remplir les champs du formulaire, à partir de la **Fiche d'identité du projet** aux **pièces jointes**.
- Les champs et pièces jointes indiqués par un « * » sont obligatoires.
- Pour la partie **Evaluation**, vous pouvez vous reporter à l'annexe 1 de cette notice.
- Vous trouverez **une notice de remplissage du Cerfa**, dans les pièces jointes, en bas du formulaire.
- En cas de difficulté pour intégrer l'attestation signée du Cerfa rempli, vous avez la possibilité de la joindre séparément dans la pièce jointe **Joindre l'attestation**.
- Une fois tous les champs obligatoires renseignés, vous pouvez alors cliquer sur **Soumettre le dossier**, en bas du formulaire.

Soumettre le dossier

- Un accusé de réception sera envoyé sur le mail vous ayant servi d'identifiant.

4 – Traitement et suivi

- Un second mail vous sera envoyé lors du passage en instruction de votre dossier.
- La phase d'instruction aura lieu de mai à juillet, par les divers financeurs.
- Vous pourrez alors consulter la liste des lauréats 2019 sur :
<http://www.occitanie.prse.fr/l-appel-a-projets-r18.html>
- Un courrier argumenté sera envoyé aux dossiers non retenus au plus tard en septembre.
- Un mail sera envoyé aux dossiers retenus afin de finaliser la contractualisation.

Annexe 1 – Aide au remplissage de la partie **Evaluation**

La conception d'une action doit comporter dès la demande de subvention un volet évaluation qui doit faire l'objet d'une description précise. Ceci permettra de fournir tous les éléments requis pour le suivi de l'action et pour « l'évaluation finale » des actions. **Les éléments que vous devez compléter (encadrés en vert) seront ainsi annexés à votre contrat de financement si votre demande est retenue. Vous devez compléter a minima un indicateur de chaque catégorie.**

1 - La méthode d'évaluation est destinée à définir comment les effets de l'action seront mesurés, par exemple au moyen de comparaison avant/après... Elle impose de réinterroger les objectifs (qu'est-ce que je veux et peux mesurer ?). Elle doit décrire de façon détaillée comment et dans quelle mesure l'objectif sera atteint en précisant et en décrivant les outils de mesure.

Méthode d'évaluation prévue	

2 - Les outils d'évaluation doivent être indiqués dans les tableaux ci-dessous (*), ex : grilles d'analyse de la satisfaction des bénéficiaires, grille d'évaluation d'un état d'une personne, définition d'un index (IMC), tableaux de bord, questionnaires (validés ou non par un acteur ou une institution reconnus, qualitatif ou quantitatif...), fiches de suivi, grille d'entretiens (directifs, semi directifs...), mobilisation de SI, requêtes...

3 - Indicateurs de processus : ils décrivent les éléments du projet et de son déroulement (acteurs, moyens et ressources utilisées, méthodes employées, livrables...). Ils permettent de s'interroger : les étapes prévues ont-elles été toutes réalisées dans le respect des délais et du budget? Les moyens ont-ils été tous mobilisés? Comment s'effectue le suivi par les instances décisionnelles ? (organisation d'un comité de suivi, dialogue de gestion).

Ces indicateurs de processus facilitent l'identification des éléments positifs et/ou les difficultés de mise en œuvre de l'action. Cette analyse doit permettre in fine de porter un jugement sur la mise en œuvre de l'action et sur sa continuation, son aménagement ou son arrêt.

Indicateurs de processus	Valeurs cibles	Outils d'évaluation (*)

4 - Indicateurs d'activité : ils expriment par des données souvent chiffrées la production d'une action réalisée (nombre de bénéficiaires, de réunions...) selon une approche quantitative.

Indicateurs d'activité	Valeurs cibles	Outils d'évaluation (*)

5 - Indicateurs de résultats : ils permettent de mesurer l'atteinte des objectifs selon une approche qualitative : qu'est-ce qui a changé ? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y a-t-il un impact de l'action sur la santé?

Quelques exemples de points à analyser :

- *pratiques professionnelles (et leur amélioration)*
- *connaissances (et leur évolution : acquisition)*
- *comportements ou compétences (et leur évolution)*
- *état de santé des personnes ciblées : incidences, prévalence (évolution, amélioration)*
- *inégalités de santé : (réduction) : lien santé et droits sociaux, conditions de logement...*
- *cout par bénéficiaire final de l'action*

Indicateurs de résultats	Valeurs cibles	Outils d'évaluation (*)

Exemples d'indicateurs par type d'action :

Type d'action	Indicateurs de processus	Indicateurs d'activité	Indicateurs de résultats
Coordination Travail en réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Nature des coopérations - Implication des partenaires - Reconnaissance de votre place comme partenaire incontournable dans le réseau - Formalisation des partenariats - Type et qualité de la Coordination 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures contactées - Nombre de structures associées - Ratio nombre de Comptes-Rendus / nombre de réunion - Temps consacré au soutien et à la coordination 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'échanges - Nombre de cas résolus grâce à la coordination - Nombre d'orientations adaptées vers professionnels du réseau - Nombre de relais (professionnels de santé bénévoles ou autres) - Taux d'application des outils - Amélioration de la synergie entre partenaires médicaux, médico-sociaux...
Appui méthodologique à la conception d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains - Moyens matériels - Mise en place d'outils d'assistance méthodologique à la conception et à la rédaction du projet - Référentiels proposés 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps consacré par projet suivi - Nombre de réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio Nombre de dossiers aboutis/demandes - Taux de satisfaction des bénéficiaires
Prise en charge individuelle ou collective Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des modalités de l'accompagnement - Mise en place d'outils de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Files actives - Nombre de structures consultées avec le bénéficiaire - Nombre de séances ou entretiens réalisés - Durée des prises en charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires sortant du dispositif avec un logement par exemple... - Nombre de personnes prises en charge - Taux de satisfaction des personnes prises en charge - Ratio personnes prises en charge/personnes en besoin - Taux de vaccination / référence
Dépistage Repérage	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels ou structures participants (Centre de radiologie...) - Types d'équipements - Nature des coordinations avec les partenaires - Types de freins identifiés pour l'accès aux soins 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'invitations adressées - Nombre de dépistages réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation (nombre de dépistages réalisés/pop cible) - Nombre de pathologies détectées - Taux de population orientée en fonction du résultat au dépistage - Délais entre le dépistage et la prise en charge - Ratio Dépistage Organisé/total dépistage - Ratio mammographies numériques/analogiques - Types de besoins repérés